

Compte rendu de la réunion du 5 juin 2007 à 20 h 30 à l' Ecole du Coteau.

**Prochaine réunion le mardi 23 octobre à 20h 30
à l'école du Coteau.**

Le dessert sera à l'honneur *

Animateur de la réunion : Monsieur Stéphane DAESCHNER
Rapporteur : Gérard BERNIER

Une quinzaine de personnes étaient présentes ainsi que la référente Claire Marti.

Ordre du jour

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| 1- Convivialité des réunions | 5- Sujets de réflexion |
| 2- Circulation | 6- Proposition retenue |
| 3- Requête du CQ | 7- Divers |
| 4- Requête des jeunes (Courbet) | |

1- Convivialité des réunions

« On a bien mangé on a bien bu » C'est ainsi qu'a débuté la réunion du comité de quartier du Coteau. En effet lors de la précédente réunion il avait été décidé d'animer la soirée par un pique nique. Chacun ayant apporté un plat ou une bouteille, nous avons partagé nos savoir faire un verre à la main. Ambiance sympathique.

2- Circulation :

Plusieurs points ont été abordés :

Boulevard de la Vanne. Les travaux actuels aux quatre chemins d'Arcueil incitent de les automobilistes à emprunter le boulevard de la Vanne. De nombreux riverains dénoncent la vitesse excessive des automobiles matins et soirs. Ce boulevard, constitué des plusieurs tronçons dont les caractéristiques sont très différentes, est difficile à traiter mais des points noirs (virages sans visibilité) doivent être étudiés et traités prioritairement selon les riverains.

A l'intersection de la rue des Saussaies et du sentier des Frettes, des véhicules stationnent systématiquement sur l'angle et sur les trottoirs ce qui gêne considérablement la visibilité. Il est demandé d'installer un obstacle empêchant ce stationnement (un poteau sur le trottoir est suggéré).

Sur l'avenue Gabriel Péri, il est fréquent qu'un camion et (ou) une remorque stationnent toutes les roues sur le trottoir le long du jardin panoramique. Il n'y a alors aucune possibilité pour un piéton de passer entre la clôture du jardin panoramique et le véhicule car il est collé à la clôture. La seule solution et non la moins dangereuse consiste à descendre sur la chaussée, ce qui, compte tenu de la visibilité des conducteurs venant d'Arcueil, est particulièrement périlleux.

Il est rappelé que pour tout problème de voirie, M. Lesage est notre interlocuteur à la mairie. Les riverains se posent la question des capacités d'action de la ville pour résoudre des problèmes de voirie. Ceux-ci étant dorénavant à la charge de l'agglomération, la ville a-t-elle la possibilité de mener des travaux de faible importance ?

3- Requête du comité de quartier

Le CQ souhaite travailler sur différents sujets avec les services techniques et les riverains.

A ce propos, un groupe identifié se propose de travailler à l'amélioration de la sécurité des différents usagers de la voirie en concertation avec la mairie. Ces personnes peuvent être sollicitées pour mettre en place une réflexion commune avec les services techniques de la mairie. L'objectif est d'abord en commun les problèmes et d'identifier les points singuliers à traiter.

Mme Suzane Bignolo 143 boulevard de la Vanne
Mme Paulette Théate 123 Boulevard de la Vanne
Mme Jeanne Bourdin 18 Boulevard de la Vanne
M. Gérard Bernier 81 sentier des Frettes
M. Stéphane Daeschner 209 Boulevard de la Vanne
M. Gérard Najman 41 sentier des Frettes

4- Requête des jeunes

L'aire de jeux au pied de l'espace Courbet est très utilisée. De nombreux jeunes de Courbet et d'ailleurs s'y retrouvent, dans une bonne entente, pour jouer au ballon et les équipements souffrent. L'association « Amicale CGL » par l'intermédiaire de sa présidente a porté la requête des jeunes auprès du service jeunesse et sport pour obtenir le remplacement des filets de basket et des buts de handball.

Le fonctionnement de cet équipement pose toutefois un petit problème dans la mesure où les horaires officiels de fermeture ne correspondent pas aux souhaits des utilisateurs. Ceci a pour conséquence la création d'accès de contournement. Une réflexion est à conduire sur ce sujet.

5 - Sujets de réflexion

La dynamique d'un comité de quartier ne peut se maintenir que s'il y a un renouvellement des thématiques traitées. Aussi quelques sujets ont été proposés :

⇒ **les savoirs :**

- Fonctionnement d'une municipalité, les rouages, la budgétisation des actions ...
- Environnement, la pollution en ville,
- Energie, comment économiser l'énergie dans l'habitat. Qu'est ce que la Haute Qualité Environnementale (HQE) ?
- La fiscalité et les déductions

⇒ **La vie du Comité de Quartier :**

- Les réunions du CQ et des groupes dans quels lieux accessibles ?
- La communication entre les riverains, quelles méthodes et quels moyens ?
- La convivialité à maintenir, on peut faire mieux.

5 - Proposition retenue

La très grande majorité des personnes présentes a été sensible aux questions liées à l'habitat et son environnement. Le thème des constructions Haute Qualité Environnementale sera présenté lors de la prochaine réunion du comité de quartier prévue le 23 octobre 2007.

Le secteur de l'habitat étant très gros consommateur en énergie, des pistes pour réaliser des économies seront présentées. Chacun pourra se faire une idée sur son propre bâti lui permettant ainsi d'envisager un diagnostic et des travaux éventuels.

6- Divers

Concernant la carte des nuisances sonores, Claire Marti a reformulé la demande en mairie.

Les documents concernant l'aménagement de la Fontaine Couverte sont accessibles en mairie.

*** Prochaine réunion du CQ, le mardi 23 octobre 2007 à 20h 30 à l'École du Coteau autour d'un dessert apporté par chacun.** Nous partagerons les restes.

**REUNION DU COMITE DE QUARTIER DU COTEAU
DU 23/10/2007 à 20H30 à l'Ecole du Coteau**

Prochaine réunion mardi 5 février 2008

Animateur de la réunion : Gérard Bernier
Rapporteur : Pascale Keraudy

ORDRE DU JOUR

- 1) Informations sur la réunion du Bd de la Vanne
- 2) Entretien de la voirie
- 3) Tri sélectif
- 4) Économie d'énergies
- 5) Cartes des nuisances sonores

1) Informations concernant la réunion à la Mairie du Bd de la Vanne

Une présentation des programmes de travaux de voirie pour les rues Claude Cellier, sentier des Sablons et le boulevard de la Vanne ont eu lieu en Mairie. Les travaux de voirie rue Claude Cellier seront engagés en 2008. L'aménagement du Sentier des Sablons prendra le relais : études 2008 pour des travaux projetés en 2009.

Le boulevard de la Vanne prendra le relais dans l'ordre des travaux. Une consultation des riverains aura lieu tronçon par tronçon. Les discussions porteront sur les travaux de voirie, les problèmes de circulation ainsi que le stationnement. Il faut tenir compte des particularités du site (instabilité du sol, terrain de forte déclivité, virages sans visibilité...) et établir des diagnostics préalables (analyse des divers flux circulatoire, stationnements...). A la suite de ce travail, les travaux pourront alors être budgétisés (3 à 4 Millions d'euros ont été évoqués) et réalisés sur trois ans .

Les études et les travaux seront engagés tronçon par tronçon car les problématiques sont différentes :

- 1^{er} tronçon : de la rue de la Citadelle à la rue Faure Beaulieu
- 2^{ème} tronçon : de la rue Faure Beaulieu à la rue du Lunain
- 3^{ème} tronçon : de la rue du Lunain à la limite de L'Haÿ les Roses

Les travaux sont projetés sur les années 2010-2012

2) Entretien de la voirie

Des riverains se plaignent de la rareté des passages du camion de nettoyage et de sa faible efficacité. Peut être pourrait-on revenir à un système de balayage plus simple et plus élémentaire ?

En retour la mairie informe qu'un nouveau responsable de la propreté vient d'être recruté, ce qui devrait améliorer la situation.

3) Tri sélectif

Quelques riverains ont noté que les éboueurs mélangeaient les poubelles bleues et vertes dans les camions certains jours... ce qui bien évidemment ne motive pas les habitants au tri sélectif.

La complexité du ramassage et de la gestion des flux sur les sites de collecte des divers déchets peut conduire certains jours à regrouper les déchets ce qui est regrettable. Il est à noter que Cachan ramasse les ordures chaque jour avec ses propres moyens et ne fait pas appel à une société privée. Par ailleurs les déchets verts sont gérés sur un site près de Wissous.

Information : Cachan a la maîtrise du traitement de ses déchets. Les déchets verts notamment sont transformés et sont disponibles.

4) Economie d'énergie.

Suite à la demande unanime du précédent CQ, un exposé avec vidéoprojection est fait sur les principales mesures à prendre pour limiter les fuites thermiques de l'habitat individuel. Plutôt que de produire plus d'énergie pour pouvoir en consommer plus, commençons par l'économiser, c'est beaucoup plus facile et moins cher. En effet l'habitat individuel consomme autant d'énergie primaire que le transport, et s'il est difficile de diviser par deux la consommation en carburant des voitures il est relativement facile d'économiser 50% de l'énergie dans l'habitat. Tous les travaux d'économie d'énergie n'ayant pas la même efficacité, une hiérarchisation des déperditions calorifiques est présentée.

Par la suite différents types de captage d'énergie sont décrits : chauffage solaire pour l'eau chaude sanitaire (ECS), la géothermie de surface associée à une pompe à chaleur pour l'habitat.

5) Carte des nuisances sonores et couvertures des autoroutes

Pas de nouvelle de la carte des nuisances sonores demandée par le comité de quartier.

Des travaux engagés sur le parc des hautes bruyères pour l'espace archéologique départemental va même à l'encontre de la protection des nuisances sonores des autoroutes pour la vallée Bièvre. En effet un merlon de terre assez haut a été érigé à l'est des autoroutes. Personne sur la commune n'en semble informé.

A l'issue de la réunion, les riverains présents ont pu déguster quelques bons desserts...

Prochaine réunion le 5 février à 20h 30 à l'école du Coteau.

Crêpes et cidre seront à l'honneur